

PERSPECTIVE LEXICOGRAMMATICALE DE JAN ŠABRŠULA ET ANALYSE ASPECTUELLE DU VERBE SUPPORT + UN + NOM PRÉDICATIF EN FRANÇAIS

Alena Venušová

Université de Bohême du Sud
Université Charles de Prague
République tchèque
venusova@ff.jcu.cz

Résumé. Le prédicat verbonominal à verbe support (PVS) apparaît comme l'un des objets principaux de l'École lexicogrammaticale, fondée par Maurice Gross dans les années 70, qui postule entre autres l'inséparabilité du lexique de la grammaire et la phrase simple en tant qu'unité minimale. Une dizaine d'années plus tôt, Jan Šabršula avait déjà examiné le rôle de certaines constructions verbonominales dans l'expression de « l'ordre du procès » en français. Son travail est remarquablement compatible avec la conception lexicogrammaticale française, c'est pourquoi il pourrait être qualifié de pionnier lexicogrammatical. Cette contribution analyse la valeur aspectuelle qu'amène un PVS avec le déterminant singulier *un / une*. Une telle construction correspond régulièrement à la semelfactivité dont le sens de numéral (une fois) prend son origine dans plusieurs explications (un résultat, une action etc.). Cependant, l'article indéfini n'introduit pas toujours un nom comptable et la construction respective s'explique selon d'autres valeurs aspectuelles en termes de (petite) quantité ou en termes de télicité. Cet article préconise l'approche lexicogrammaticale mais y apporte, également, plusieurs modifications, surtout sous l'angle de l'aspect lexical, grâce aux corpus linguistiques.

Mots clés. Aspect lexical. Itérativité. Lexique-grammaire. Ordre du procès. Semelfactivité. Télicité.

Abstract. Lexicogrammatical Perspective of Jan Šabršula and Aspectual Analysis of French Light Verb + Article un + Noun. Light verb constructions (LVC) represent an important object of study of the French Lexicogrammatical school. This school was founded by Maurice Gross in 1970 on principles such as the phrase being the minimal unit of analysis and the inseparability of lexis and grammar. About ten years prior to that, Jan Šabršula examined the aktionsart of French LVC. Since his approach is remarkably compatible with the French Lexicogrammatical school, he can be called a lexicogrammatical pioneer. The objective of this contribution is to deepen Jan Šabršula's analysis by imposing lexical aspect tests and using the real corpora contexts. The article *un / une* in singular is generally interpreted in terms of semelfactive aspectuality. However, with the primary numeral sense being weakened, the light verb construction is explained by telicity or (small) quantity. This work justifies the lexicogrammatical approach by looking at the aspect as a sum of all the relevant elements in the phrase.

Keywords. Aktionsart. Iterativity. Lexical aspect. Lexicon-grammar. Semelfactivity. Telicity.

1. Introduction

En 1962, Jan Šabršula a publié une monographie dont le sujet était assez original : *La construction verbonominale et l'ordre du procès en français*. Pour l'époque, son travail était considérablement révolutionnaire. L'auteur a analysé une étendue exceptionnelle d'exemples et s'est attaché à la semelfactivité, à l'itérativité ou à la notion de télicité (la conclusivité šabršulienne).

Plus tard, dans les années 70, Maurice Gross a fondé son École lexicogrammaticale qui, conformément à ses principes scientifiques, traite l'ordre du procès des verbes supports et, de façon secondaire, d'autres valeurs aspectuelles.

Malgré ce décalage temporel et les activités séparées des auteurs¹, les deux approches sont remarquablement compatibles. C'est pourquoi nous osons qualifier la monographie šabršulienne de travail lexicogrammatical pionnier.

Dans cet article, nous présenterons brièvement ces deux auteurs, surtout les motifs pour lesquels ils ont choisi de traiter les constructions verbonominales et nous assimilerons Jan Šabršula aux lexicogrammairiens. Dans la partie empirique, nous testerons les exemples semelfactifs en termes de télicité et nous reprendrons plusieurs analyses auxquelles nous apporterons d'importants approfondissements. Ces approfondissements nous sont permis grâce aux progrès de la recherche contemporaine et en prenant en considération deux éléments : les modifications faites dans le domaine de l'aspectualité et l'usage des corpus linguistiques (plusieurs exemples figurant dans le cinquième chapitre sont tirés du corpus *InterCorp*, v11). L'affinement classificatoire de l'ordre du procès et surtout la prise en compte de la télicité ouvrent une nouvelle perspective. L'usage de corpus, impossible pour Jan Šabršula et refusé par Maurice Gross, permet de dépasser les limites de la recherche basée uniquement sur l'introspection.

¹ Autant que nous sachions, ces deux auteurs ont fait leur recherche absolument indépendamment, dans l'ignorance de l'autre, même sans avoir consulté le travail de l'autre. Comme Jan Šabršula a écrit sa monographie en tchèque, son accessibilité est logiquement rendue impossible.

2. La place de Jan Šabršula parmi les lexicogrammairiens

Le prédicat verbonominal à verbe support (PVS) a été traité en France par l'École lexicogrammaticale de Maurice Gross, une dizaine d'années après que Jan Šabršula a publié sa monographie. Les deux approches contiennent un grand nombre d'idées similaires et cela malgré des objectifs différents.

Jan Šabršula appréhende ce sujet en tant que lexicologue et aspectologue. Ainsi, il s'intéresse aux spécificités aspectuelles des constructions verbonominales et met en opposition principalement les exemples verbonominaux et leurs équivalents synthétiques tels que : *faire la connaissance de qn.* versus *connaître qn.*, *apporter des modifications à qc* versus *modifier qc*. (Šabršula, 1962 : 74-75).

Maurice Gross quant à lui mène sa recherche en tant que syntacticien. Il a d'ailleurs publié plusieurs œuvres au sujet de la syntaxe² transformationnelle et de son approche prend son origine dans la grammaire transformationnelle.³ Ainsi, il transforme les constructions à verbe support à travers les procédés de relativisation (l'insertion d'un pronom relatif en b) et bb), d'effacement du verbe support en c), d'expression de l'agent par un déterminant possessif en d). Ces transformations servent à élaborer des tests de distinction entre le verbe support et le verbe distributionnel.⁴

- a) *Luc fait une analyse de ce texte*
- b) *L'analyse que fait Luc de ce texte*
- bb) *L'analyse qui a été faite de ce texte par Luc*
- c) *L'analyse de ce texte par Luc*
- d) *Son analyse de ce texte* (Gross, M., 1996 : 8)

Dans ce sens, le prédicat verbonominal à verbe support (PVS) diffère du verbe distributionnel accompagné par son COD, car *Luc fait une analyse de ce texte* (PVS) équivaut à *L'analyse de ce texte par Luc*, tandis que *Luc lit une analyse de ce texte* (verbe distributionnel) ne l'égal pas car il ne peut pas être effacé. Au cours d'une transformation, seul l'effacement de morphème vide est autorisé, l'effacement de morphème plein ne peut jamais se produire (Gross, M., 1975 : 27).

- L'analyse de ce texte par Luc = Luc fait une analyse de ce texte*
- L'analyse de ce texte par Luc ≠ Luc lit une analyse de ce texte*

² L'intérêt syntaxique de la méthode lexicogrammaticale se voit à travers tous ses travaux : l'analyse de pronominalisation du nom prédicatif, la double analyse de Jacqueline Giry-Schneider et la collecte systématique des prépositions (*mener l'enquête sur cette affaire*), etc.

³ Le terme de transformation s'associe également à la Grammaire générative de Noam Chomsky. En effet, Gross et Chomsky ont la même expérience initiale, car ils ont tous les deux étudié chez Z. S. Harris, dont la grammaire transformationnelle a incontestablement influencé leurs concepts. La conception de Maurice Gross contraste toutefois avec le générativisme qu'il critique largement. Il s'en distingue parce qu'il met l'accent sur les formes attestées et la base de sa description se trouve dans des données linguistiques systématiquement recueillies.

⁴ Jan Radimský (2010) a approfondi ces tests de reconnaissance des verbes supports et les a appliqués à la langue tchèque. Les tests ont encore été récemment révisés par Václava Kettnerová (2017) en termes de structure de surface et structure profonde.

Le tableau suivant récapitule les points de départ des deux auteurs et rappelle que les motifs linguistiques déterminant le choix des verbonominaux comme objet de recherche étaient différents.

Jan Šabršula	Maurice Gross
Lexicologue, aspectologue	Syntacticien
Traits aspectuels spécifiques	Traits transformationnels spécifiques
Verbe + nom <i>versus</i> verbe synthétique	PVS <i>versus</i> verbe distributionnel + COD

Vu les divergences que suggèrent leurs points de départ, il est d'autant plus intéressant de voir les analogies qui existent entre ces deux auteurs au niveau théorique et au niveau des analyses d'exemples. Ces analogies tiennent globalement dans la conviction que la séparation de la grammaire et du lexique est contre-productive. Jan Šabršula et Maurice Gross pensent que l'on ne peut rien dire de consistant sur le lexique sans avoir exploré la grammaire et vice-versa. Jan Šabršula insiste sur le fait qu'il faut comprendre correctement le rapport mutuel entre les expressions grammaticales et lexicales (1962 : 10) et déclare que la grammaire et le lexique créent ensemble un système de compréhension bien plus complexe que l'on ne l'admet dans des essais de saisissement du système (1962 : 60). La mise en place de la méthode lexicogrammaticale amène la critique directe ou indirecte des travaux syntaxiques qui se concentrent uniquement sur l'identification de règles générales. Ces généralisations sont sujettes à de fortes contraintes lexicales et ne s'appliquent qu'à une classe peu étendue de mots (voir la critique adressée au générativisme par M. Gross). Les deux auteurs soulignent l'importance du contexte et ils instaurent la phrase simple en tant qu'unité minimale. Maurice Gross (1975 : 17) ne traite pas les phrases complexes mais les unités isolées ne lui suffisent pas non plus. Jan Šabršula (1962 : 58) souligne que la valeur aspectuelle est déduite du contexte et que l'infinitif est peu pertinent. Cette revendication méthodologique entraîne une conséquence majeure: grâce à l'analyse contextuelle, le problème des unités sous-déterminées se réduit car le contexte contribue à une univocité plus élevée.

3. Concept théorique de l'aspect

Même si les trois perspectives aspectuelles (aspect grammatical⁵, lexical et ordre du procès) sont connues des deux auteurs, l'ordre du procès prédomine dans leur travail. Les exemples suivants illustrent des analyses typiques (Gross M., 1998 : 3-5 ; Gross G., 1996 : 66-69 ; Šabršula, 1962 : 77-84) : l'aspect dans la construction verbonominale est considéré à la lumière du concept de l'ordre du procès et il reflète le changement du nombre grammatical du nom prédicatif ou la distribution lexicale du verbe support.

Tu as donné un coup à Paul. → semelfactif
Tu as donné des coups à Paul. → itératif

⁵ L'aspect grammatical se trouve hors de notre intérêt dans cette étude. Il découle de la logique des temps verbaux.

Tu as asséné un coup à Paul. → intensif
Tu lui as flanqué une claque. → semelfactif
Tu lui as reflanqué une claque. → itératif
Ce texte perd de l'importance. → terminatif

Selon nous, il faut prendre en compte une terminologie plus fine et aborder une analyse aspectuelle plus complète. Dans notre recherche, l'ordre du procès contient alors la phase de l'action et les modifications de quantité et de qualité de l'action. Ensuite, nous testons l'aspect lexical, dont la télécité et l'atélicité.

Ordre du procès

Phase	Inchoative
	Terminative
Quantité	Semelfactive
	Itérative
Qualité	Intensive
	Diminutive

Définie depuis 1957, la télécité trouve son origine dans la sémantique événementielle. Selon Howard Garey (1957 : 91-110), qui a introduit le terme, les verbes téléciques sont des verbes qui expriment une action orientée vers un but. Ce but est considéré comme atteint au passé simple et au passé composé, mais contingent à l'imparfait.⁶ Les verbes atéliciques, en revanche, sont des verbes qui n'impliquent aucun but et dénotent des actions réalisées aussitôt qu'elles ont commencé. Par exemple, il n'y a pas de différence entre *il mangea* et *il mangeait* : le verbe *manger* est atélicique.

Pour tester l'aspect lexical, nous nous appuyons sur ces trois tests complémentaires : (1) l'usage des prépositions *en* et *pendant*, (2) le test d'interruption et (3) la décomposition sémantique de F. Daneš (1981). Le premier, en particulier, a un statut problématique⁷ parce que les prépositions menacent d'influencer le déroulement du test. On les comprend parfois plutôt comme des (a)télécisateurs que des tests à part entière. Nous essayons de réduire cette menace et insistons sur le caractère substitutionnel de ce test. Autrement dit, nous substituons systématiquement une préposition par une autre et interprétons minutieusement chaque exemple.

⁶ Cette définition est d'une importance majeure, car elle établit la différence entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical : la télécité s'exprime indépendamment de l'aspect grammatical qui, quant à lui, ajoute des valeurs propres à lui-même mais ne cause pas de transition entre la télécité et l'atélicité.

⁷ Une position critique est par exemple présentée par Dorota Sikora (2013).

Dans nos analyses, nous approfondissons les examens aspectuels, soit parce que l'analyse actuelle nous a semblé insuffisante, soit parce que nous avons enrichi l'échantillon par de nouveaux exemples ayant des valeurs aspectuelles spécifiques. Il peut sembler disproportionné de comparer la semelfactivité et l'atélicité, appartenant l'une et l'autre successivement à l'ordre du procès et à l'aspect lexical. Étant donné la complémentarité de ces deux catégories, ce problème de disproportion n'est plus véritablement pertinent. Notre volonté est d'attribuer aux verbonominaux des descriptions aspectuellement plus complètes. Malgré toutes les modifications que nous apportons, nous n'entrons pas en contradiction avec la méthode lexicogrammaticale, qui demeure particulièrement porteuse dans la recherche sur l'aspect. Elle permet d'examiner les catégories grammaticales (surtout le nombre grammatical) et l'interprétation respective pour un lexique donné, ce qui nous semble en principe insurmontable.

4. Singulier indéfini semelfactif

L'article indéfini au singulier sert en français fréquemment d'outil semelfactif transparent. De même, le passage entre la semelfactivité et l'itérativité est assez régulier. Même si le nom prédicatif est comptable et s'interprète semelfactivement, la semelfactivité s'explique cas par cas. Prenons les trois groupes suivants, tous les trois sont semelfactifs, mais chacun de façon particulière. Le nom prédicatif, ou bien tout le groupe nominal, fait référence à un résultat (*faire une photocopie, faire un film*), à un objet touché par ladite action (*faire un emballage, faire un pansement*) et à une quantité d'action (*faire un câlin, faire un essai*).

un N = 1 résultat
<i>Il a laissé ses documents d'identité dans le coffre de l'hôtel mais avant de partir, il a fait une photocopie du passeport en 3 minutes / *pendant trois minutes.</i>
un N = 1 objet touché par l'action
<i>La vendeuse a fait un très bel emballage en une minute / pendant une minute.</i>
un N = 1 quantité d'action
<i>Il y a une relation amoureuse entre les deux. *En cinq minutes / pendant cinq minutes elle lui a fait un câlin.</i>

À l'intérieur de chaque groupe, nous avons testé la télélicité de plusieurs exemples et nous pouvons conclure que seul le premier groupe connaît une certaine régularité : en général ces exemples sont très facilement combinables à la préposition *en*. La valeur numérale calcule effectivement le résultat, ici concrètement le nombre de *photocopies*, de *films*.

Le deuxième groupe est fréquemment ambigu entre l'interprétation télélique et atélique et les prépositions *en* et *pendant* imposent l'interprétation voulue (une action télélique est réussie et l'action atélique est saisie dans son déroulement).

La semelfactivité des constructions du troisième groupe n'est liée ni à un résultat, ni à un objet. Dans ce groupe se trouve l'exemple de *faire un essai* dont l'article indéfini

n'est pas directement associé au nombre d'objets essayés, mais à l'action *essayer une fois*.⁸ Ce groupe est fréquemment interprétable avec *pendant* mais il est parfois compliqué à tester. Concrètement, la construction *faire un câlin* sert à parler de l'action elle-même et de son déroulement. Cette interprétation est propre à la préposition *pendant*. L'exemple avec astérisque (**en cinq minutes, elle lui a fait un câlin*) est difficilement interprétable. Son acceptabilité ressort de l'invention d'un télos possible. Ici nous dirions à la limite : *en cinq minutes elle lui a fait un câlin et... elle a réussi à le rassurer*.

Cette courte récapitulation montre la variété d'exemples regroupée sous le concept de semelfactivité. Il en ressort que l'article indéfini singulier n'est pas automatiquement lié à l'interprétation téléquie.

5. Singulier indéfini non semelfactif

5.1 *Faire un saut*

L'affinement de l'analyse aspectuelle permet d'expliquer plusieurs oppositions autrement ignorées. Nous prenons pour exemple le verbonominal comprenant (*un saut*). Une fois que le nom prédicatif *saut* est dénombrable (*un saut, un saut périlleux* dans les phrases 1 et 2), il passe pour un semelfactif au singulier indéfini.

1) *Alors, le coq devint furieux. Il fit un saut qui le porta tout contre l'oie et cria de toute sa voix : – Vieille imbécile ! Je suis plus beau que toi !* (Aymé, Marcel. *Les contes du chat perché*.)

2) *Passepartout, dans sa joie de toucher enfin la terre américaine, avait cru devoir opérer son débarquement en exécutant un saut périlleux du plus beau style.* (Verne, Jules. *Le tour du monde en 80 jours*.)

Ce n'est plus le cas de l'exemple 3 dont la lecture est nécessairement actionnelle (et atélique). La raison en est l'introduction de l'article partitif.

3) (...) *tu serais obligé de faire du saut à l'élastique en combinaison vert fluo, ou du roller-blade avec des genouillères grotesques, (...)* (Beigbeder, Frédéric. *99 francs*.)

Nos données ont montré de façon convaincante que l'usage de l'article partitif entraîne l'interprétation atélique où toute l'attention s'oriente vers l'action elle-même : *Philippe a fait du saut à l'élastique pendant 15 ans / *en 15 ans*.

L'exemple 4, qui aborde la capacité des chiens à accomplir une certaine performance, comprend l'article défini. Le nombre grammatical étant hors de tout intérêt, d'autres

⁸ Ce groupe comprend des occurrences non culminantes ou bien les activités bornées par la catégorie grammaticale de comptabilité, voir la terminologie de Pauline Haas et Richard Huyghe (2010).

articles (singulier indéfini, pluriel défini et indéfini) seraient acceptables et pourtant du point de vue de l'aspect, le sens serait plus ou moins constant.

4) *Il lui fit visiter le Parc, et lui présenta (...) les trois chiens Fifi, Mimi et Titi, tous des fox capables de faire le saut périlleux en arrière (...)* (Queneau, Raymond. *Pierrot mon ami.*)

Nous voudrions rappeler que l'analyse du lexème *sauter* accompagne une certaine disparité dans les études d'aspect. Le problème ne se trouve pas au niveau de l'ordre du procès. Celui-ci connaît une description claire : si *sauter* peut être ambigu quant au nombre de sauts effectué, les verbonominaux *faire un saut / des sauts* servent à désambiguïser. Néanmoins, l'analyse de l'aspect lexical représente la pomme de la discorde entre plusieurs linguistes. Il n'est pas évident de définir en quoi résiderait son télos ou comment le décomposer en transfert danešien.⁹ Dans le sens semelfactif, la construction verbonominale résiste aux tests de télicité, étant trop courte pour être interrompue. Pour P. M. Bertinetto, L. Dini (1995) ou L. Brinton (1991), cet exemple (de même que celui de *éternuer*, *botter* et d'autres) constitue un nouveau groupe classificatoire. Ils ont une position critique vis-à-vis de Zeno Vendler qui, à leurs yeux, ne s'est pas clairement positionné sur la question. On admet généralement, que ces constructions sont bornées car comptables. D'après nous, ce bornage ne devrait pas être compris en tant que télique, il s'agit effectivement d'un type de bornage non télique.

Nous pouvons pourtant trouver un contexte où l'usage de la forme *faire un saut* s'explique téliquement et cela par l'insertion d'un complément circonstanciel de lieu.

5) *Souvent, en fin d'après-midi, à la sortie du lycée, je faisais un saut chez elle avant de rentrer à la maison.* (Depestre, René. *Alléluia pour une femme-jardin.*)

6) *Quelques jours plus tard, je fis un saut à l'entreprise où je fus accueilli par Bernard Bidault, le bras droit d'Anna.* (Dubois, Jean-Paul. *Une vie française.*)

Ces exemples téliques se combinent uniquement avec la préposition en : *?Pendant trois heures / en trois heures, j'ai fait un saut aux boutiques.* En souligne la vitesse du déroulement (*aller rapidement quelque part*), *pendant* est peu logique. Ce sens nécessite l'article indéfini singulier dont le remplacement par *le* ou *des* n'est jamais possible.

Si la raison d'être du prédicat verbonominal *faire un saut* s'explique habituellement par l'ordre du procès, ainsi que par la désambiguïstation numérale du verbe synthétique *sauter*, la télicité entre également en jeu et permet d'interpréter les exemples atteignant une cible, tels que *faire un saut aux boutiques*.

⁹ *Un saut* ne peut être compris comme télique que dans le sens explicite de changement de position (« l'événement complexe » de František Daneš). Un tel contexte contiendrait la notion du lieu où finit l'action mentionnée (*faire un saut chez qqn*, plus d'information dans le texte principal) ou de l'objet franchi : /être devant/ ↔ /être derrière/, par exemple : *Le fourrier trébucha contre quelque chose qu'il enjamba d'un saut.* (*Furýr zakopl o něco, povyskočil a přeskočil to.*) (Durych, Jaroslav. *Requiem*).

5.2 Faire un tour

La télélicité est également le critère décisif pour différencier les constructions *faire un tour* et *faire le tour*. Le dictionnaire ne traite pas ces deux constructions séparément en deux entrées (la source est unique : TLFi, entrée *tour*), mais nous avons regroupé les paragraphes selon le contenu adéquat.

<i>Faire un tour</i>	<i>Faire le tour</i>
(Petit) déplacement, promenade où l'on revient à son point de départ. Synon. balade (fam.), excursion, sortie. Faire un tour chez qq; faire un tour dans les bois, au/dans le jardin, en montagne, dans le quartier, en ville; faire un tour à pied, en voiture; faire un grand, un petit tour ; faire un tour avec son chien.	Mouvement, déplacement (à peu près) circulaire où l'on revient au point de départ. Synon. révolution. Faire le tour de sa chambre, de la cour, du jardin, du lac, du parc, de la pièce, de la place, de la salle, de la ville; (...). Ainsi se parlait David, en faisant deux ou trois tours dans la chambre, les mains sur le dos (ERCKM.-CHATR., Ami Fritz, 1864, p. 214). Périple, voyage où l'on revient généralement à son point de départ. Synon. circuit. Faire le tour de l'Europe. Une femme qui a fait le tour du monde, visité les sauvages, roulé sur les mers (Bernanos, <i>Crime</i> , 1935, p. 817). TLFi, <i>tour</i>

Ce regroupement ne facilite pas l'analyse, car les définitions opèrent avec des expressions comparables. La construction *faire un tour* dénote un déplacement, une promenade, l'autre dénote un déplacement circulaire ou un voyage. Il semble qu'elles soient assez similaires : sémantiquement, toutes les deux comprennent la notion du retour au point de départ. Distributionnellement, les deux constructions introduisent des expressions de lieu, celles-ci sont néanmoins énoncées à travers une syntaxe différente (*dans*, *à* versus *de*). Seul l'adjectif *petit* mis entre parenthèses fait une allusion prometteuse à une différence quantitative (alors ordre du procès – une petite quantité) pour *faire un tour* tandis que *faire le tour* est non marqué. Nous trouvons cependant que la distinction réside également dans le critère de télélicité, c'est pourquoi nous examinons le rôle du point de départ qui est particulièrement significatif.

7) *Pourvu que le jars n'aille pas faire un tour à l'étang avant de se décider, dit Delphine.* (Aymé, Marcel. *Les contes du chat perché*.)

8) *Ravel va faire un tour à Hollywood où il rencontre quelques stars, Douglas Fairbanks qui parle français mais Charlie Chaplin pas.* (Echenoz, Jean. *Ravel*.)

9) *Je vais faire un tour dans le parc, dit-elle. Je serai de retour dans quelques minutes.* (Cohen, Albert. *Belle du Seigneur*.)

Il résulte de nos analyses que le complément circonstanciel de lieu ne présente pas un terme télélique dans la construction *faire un tour*. L'atélicité est d'abord révélée par le test prépositionnel : *Georges proposa de faire un tour ?? en 15 minutes / pendant 15 minutes sur la terrasse* ; ensuite par le test d'interruption : a) *Il a commencé à faire un tour dans*

*les bois mais la pluie l'a interrompu. A-t-il fait ce tour ? – Oui, en partie. b) Il faisait un tour dans le jardin mais la pluie l'a interrompu. A-t-il fait le tour dans son jardin ? – Oui.*¹⁰

Le caractère atélique se combine facilement avec l'idée d'une promenade fortuite, irréfléchie, ce que nous montrons dans les exemples 10) et 11) avec *sans but précis* et *au hasard de nos pas*.

10) *Georges proposa de faire un tour *en/pendant 5 minutes sur la terrasse sans but précis.*

11) **En / pendant 30 minutes, on fait toujours un tour du campus au hasard de nos pas.*

Dès lors, la question qui se pose est le rôle de ce complément circonstanciel. Présente-t-il la fin de l'action ou un complément informant sur le lieu du déroulement de l'action ? Nous oscillons entre ces deux interprétations. La phrase 12 indique-t-elle que la promenade finit au lieu indiqué par le complément circonstanciel (télique), ou qu'elle se fait uniquement dans cet endroit (atélique) ? Le test prépositionnel confirme la deuxième interprétation : *Il a fait un tour à Oléron ??en 30 minutes / pendant 30 minutes*.

12) *Peut-être fera-t-il un tour à Oléron. (Japrisot, Sébastien. Un long dimanche de fiançailles.)*

La détermination de la valeur télique est, explicitement, possible avec la préposition *jusqu'à*. La télicité n'est pas imposée et les deux interprétations sont, à la limite, possible. L'interprétation atélique (*pendant 30 minutes*) est toutefois surprenante, car elle traduit la focalisation du locuteur sur le déroulement de la promenade et sur le procès lui-même, tandis que le lieu (*jusqu'à Oléron*) est nécessairement mis en arrière-plan.

13) *Il a fait un tour jusqu'à Oléron en 30 minutes / pendant 30 minutes.*

Faire le tour, avec l'article défini, est en revanche typiquement télique. Le test d'interruption prouve la télicité de cette construction, l'achèvement de tout le tour est indispensable : *Nous faisons lentement le tour de l'église et d'un coup un gardien nous a surpris, alors nous n'avons pas pu le finir. Le tour entier n'a pas été fait*. La construction est facilement accompagnée par la préposition *en* du sens télique (phrase 14).

14) *Ainsi parce qu'on en fait maintenant le tour en trois mois... En quatre-vingts jours seulement, dit Phileas Fogg. (Verne, Jules. Le tour du monde en 80 jours.)*

Nous connaissons exactement la trajectoire du voyage, y compris la cible. La télicité est typique de ces constructions. Cependant l'introduction de la préposition *pendant* est

¹⁰ Le test dépend de la formulation exacte. Si la réponse à la question contenait *le tour du jardin* à la place de *dans le jardin*, le test porterait sur un autre fait et ainsi le locuteur actualiserait la signification numérale (*un tour – deux tours*).

possible. Dans ce cas, le locuteur impose la perspective atélique et s'oriente sur le déroulement et l'action en ignorant la cible. La préposition *pendant* est clairement un atélicisateur.

5.3 Donner un coup

L'affinement à l'intérieur de l'ordre du procès permet d'établir la différence aspectuelle entre les constructions *donner un coup de pied* (type 1)¹¹ et *donner un coup de balai* (type 2).¹² Ces deux constructions diffèrent toutefois en plusieurs points. La première construction contient un nom prédicatif et son complément facultatif est alors effaçable (exemple 16). *Le coup* se compte à volonté et passe d'après le numéro grammatical du sens semelfactif (15 et 16) à l'itératif (17).

15) *Heureusement que Delphine lui donna un coup de pied dans les jambes, sans quoi elle allait tout dire.* (Aymé, Marcel. *Les contes du chat perché.*)

16) *Heureusement que Delphine lui donna un coup dans les jambes.*

17) *Delphine lui donna plusieurs coups dans les jambes.*

L'autre ne se compte pas¹³ en règle générale (18). L'exemple 19 est mis au pluriel et semble ainsi fournir un contre-exemple, mais il faut se rendre compte que cette phrase correspond au premier des deux types. La différence est d'ordre sémantique (et aspectuel) : *donner un coup de balai* dans le sens de *balayer* (18) ou dans le sens de *frapper* (19).

18) **En plus de la responsabilité de nettoyer et de ranger les chambres d'hôtel, chaque femme de chambre donne des coups de balai au vestibule, au vestiaire et au salon du thé.*

19) *Alors toi ... Alors toi ... ne cessa-t-elle de répéter le dernier soir en lui donnant des coups de balai dans les jambes.* (Gavalda, Anna. *Ensemble, c'est tout.*)

Le centre prédicatif de ce deuxième type de construction consiste alors en un complément du nom (*balai*) qui est obligatoirement exprimé.¹⁴

20) **En plus de la responsabilité de nettoyer et de ranger les chambres d'hôtel, chaque femme de chambre donne un coup au vestibule, au vestiaire et au salon du thé.*

Du point de vue aspectuel, nous avons affaire à l'ordre du procès – quantité, qui est soit numérale, semelfactive (type 1), soit imprécise (type 2). Nous proposons de tester la télélicité

¹¹ Type 1 : *un coup de bâton, botte, cravache, griffe, hache, lance, machette, matraque, pied, pistolet, poignard, poing, rasoir, sabre* etc.

¹² Type 2 : *Un coup de : bêche, pioche, rabot, râpe, scie, chiffon, éponge, brosse, fard, peigne, pommade, herse, lime* etc.

¹³ Le pluriel n'est grammatical que sporadiquement. Nous trouverons une telle exception dans *donner des coups de téléphone*.

¹⁴ Le statut de ces constructions est examiné par Gaston Gross (1989 : 156-158).

de ce deuxième type. Dans ces tests nous comparons la construction *donner un coup de scie* et son équivalent synthétique *scier*.

21) *Luc a donné un coup de scie à la planche*

22) *Luc a scié la planche* (Gross, G., 1989 : 157)

Ils ne sont pas totalement synonymes, seule la deuxième phrase implique que la planche a été découpée en deux morceaux, ; cette dernière est télélique. *Scier la planche* présente le transfert entre deux phases / la planche est entière/ et / la planche est coupée /. En revanche, *donner un coup de scie* n'implique pas de télôs. Cette deuxième action est plutôt comprise comme courte et surtout rapide.

L'opposition entre la télélicité et l'atélicité s'explique souvent en termes de *non-prolongement* versus *prolongement*. L'usage de ce terme s'inscrit par exemple dans la terminologie événementielle de Bernard Comrie (1976) : les activités (ou bien les actions atéliques) peuvent être prolongées infiniment (sauf pour des raisons pragmatiques). Le non-prolongement se rapporte à une borne imposée. L'action atélique *donner un coup de scie* « ne se prolonge pas » (Gross, G., 1989 : 157). D'après nous, l'article indéfini singulier borne toute action, mais ce bornage n'est pas nécessairement un bornage télélique mais uniquement un bornage temporel.

Nous avons tenté de découvrir si cette opposition figure régulièrement entre la construction verbonominale bornée mais non télélique (ici notre deuxième type de *donner un coup de*) et son équivalent synthétique ; mais sans succès : *freiner* et *donner un coup de frein* ne couvre pas la même différence, tous les deux peuvent signifier l'arrêt complet d'une voiture ou un freinage partiel. Un résultat pareil n'est en rien surprenant, au contraire, il va de pair avec les acquis des lexicogrammairiens. Il faut toujours observer une réalisation lexicale concrète ; et souvent, les tentatives de faire des règles générales sont vaines.

6. Conclusion

Pour conclure, nous dirions que la méthode lexicogrammaticale, dans la recherche sur l'aspect est particulièrement révélatrice. Cette dernière permet d'examiner les catégories grammaticales et leur interprétation respective pour un lexique donné (et vice-versa). Bien que la compatibilité des deux auteurs cités, Jan Šabršula et Maurice Gross, semble, d'après nous, être un pur hasard, elle témoigne, en effet, de l'importance extrêmement considérable des idées lexicogrammaticales. Jan Šabršula les a suivies en tant que lexicologue, et a ainsi exprimé son point de vue sur le rapport entre grammaire et lexique. Maurice Gross les a soutenues en tant que syntacticien, persuadé que les règles générales sont peu valables sans la prise en compte des distributions lexicales et grammaticales concrètes.

Leurs travaux représentent un point de départ essentiel que nous avons approfondi dans plusieurs directions. La semelfactivité est certes un trait aspectuel assez régulier et fréquemment exprimé par les prédicats verbonominaux mais d'autres caractéristiques, telle que la télélicité (ou une petite quantité...) entre en jeu. Ces particularités constituent la matrice de notre travail. La manière d'identifier les valeurs aspectuelles consiste, dans

notre recherche, en l'addition successives de tous les éléments aspectuellement pertinents. Donc, l'aspect lexical d'un prédicat verbonominal se déduit typiquement du noyau nominal¹⁵ dont le nombre grammatical et la détermination s'actualise dans une phrase et apporte une interprétation propre au lexème donné. Le verbe support exprime l'aspect grammatical (par les temps verbaux) et est parfois doté de valeurs de l'ordre du procès ou de l'aspect lexical. Puis, on y ajoute toutes les valeurs jouant un rôle aspectuel : on tient compte des prépositions « (a)télicisatrices », des compléments du nom prédicatif etc.

Ce procédé s'appuie sur l'assemblage des valeurs des parties spécifiques. Les combinaisons possibles étant nombreuses, l'hétérogénéité des données n'est pas étonnante. Une conséquence inévitable se dessine : il est difficile voire impossible de faire des généralisations. Rien de surprenant à cela ; les lexicogrammairiens l'avaient déjà mis en évidence.

Bibliographie

- BERTINETTO, Pier Marco, DINI, Luca (1995). "Punctual Verbs and the Linguistic Ontology of Events". In : *Quaderni del Laboratorio di Linguistica della Scuola Normale Superiore*. Pisa : Scuola Normale Superiore, pp. 123-159.
- BRINTON, Laurel J. (1991). "The Mass / Count Distinction and Aktionsart. The Grammar of Iteratives and Habituals". In : VETTERS, Carl ; VANDEWEGHE, Willy (éds.) : *Perspectives on Aspect and Aktionsart. Belgian Journal of Linguistics*, 6, pp. 47-69.
- ČESKÝ NÁRODNÍ KORPUS – InterCorp. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha. [cit. 2018-01-10]. Disponible sur : <http://www.korpus.cz>.
- COMRIE, Bernard (1976). *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DANEŠ, František ; HLAVSA, Zdeněk (1981). *Větné vzorce v češtině*. Praha : Academia.
- DANEŠ, František ; HLAVSA, Zdeněk, et al. (1987). *Mluvnice češtiny 3. Skladba*. Praha : Academia.
- GAREY, Howard B. (1957). "Verbal Aspect in French". *Language*, 33.2, pp. 91-110.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (1978). "Interprétation aspectuelle des constructions verbales". *Linguisticae Investigationes*, 2.1, pp. 23-54.
- GROSS, Gaston (1989). *Les constructions converses du français*. Genève : Droz.
- GROSS, Gaston (1996). "Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle". *Langages. Les supports*. 30.121, pp. 54-72.
- GROSS, Maurice (1975). *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*. Paris : Hermann.
- GROSS, Maurice (1976). "Sur quelques groupes nominaux complexes". In : CHEVALIER, Jean-Claude ; GROSS, Maurice (éds.). *Méthodes en grammaire française 1*. Paris : Klincksieck, pp. 97-119.

¹⁵ Hors de la construction verbonominale, l'aspect lexical se déduit d'un lexème verbal qui exprime en même temps un temps verbal (aspect grammatical). L'aspect grammatical ne change pas les valeurs lexico-aspectuelles mais il leur fournit une interprétation adéquate.

- GROSS, Maurice (1980). "Deux remarques sur l'aspect". In : DAVID, Jean ; MARTIN, Robert (éds.). *La Notion d'aspect : colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978*. Paris : Klincksieck, pp. 69-81.
- GROSS, Maurice (1986). "Lexique-grammaire et adverbes : deux exemples". *Revue québécoise de linguistique*, 15.2, pp. 299-310. [online]. [cit. 2018-11-10]. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/602573ar>.
- GROSS, Maurice (1996). "Les verbes supports d'adjectifs et le passif". *Langages*, 121, Paris : Larousse, pp. 8-18.
- GROSS, Maurice (1998). "La fonction sémantique des verbes supports". *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, 37.1, De Boeck Université, pp. 25-46.
- HAAS, Pauline (2009). *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*. Thèse de doctorat. [online]. Université Lille 3. [cit. 2016-01-20]. Disponible sur : https://paulinehaas.files.wordpress.com/2012/02/these_haas_def3.pdf.
- HAAS, Pauline ; HUYGHE, Richard (2010). "Les propriétés aspectuelles des noms d'activités". *Cahiers Chronos*, 21, pp. 103-118.
- KETTNEROVÁ, Václava (2017). "Syntaktická struktura komplexních predikátů v češtině". *Slovo a slovesnost*, 78.1, pp. 3-24.
- RADIMSKÝ, Jan (2010). *Verbo-nominální predikát s kategoriálním slovesem*. České Budějovice : Editio universitatis Bohemiae Meridionalis.
- RADIMSKÝ, Jan (2014). "Verbes supports : paramètres de variabilité et apport sémantique". In : MIRTO, Ignazio M. (éd.), *Le relazioni irresistibili. Scritti in onore di Nunzio La Fauci per il suo sessantesimo compleanno*. Pisa : ETS, pp. 149-156.
- SIKORA, Dorota (2013). "L'adverbial en X temps, est-il vraiment un test de télicité ?". *Linguisticæ Investigationes*, 36.2, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 276-286.
- ŠABRŠULA, Jan (1962). *Nominálně verbální konstrukce a povaha děje ve francouzštině*. Praha : AUC Philologica – Monographia.
- ŠABRŠULA, Jan (1988). "Le sémantisme verbal et l'aspect de l'action en tchèque et en français". *Revue des études slaves*, 60.3, pp. 549-565. [online]. [cit. 2018-10-11]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_1988_num_60_3_5780.
- VENDLER, Zeno (1967). *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, New York : Cornell University Press.

Alena Venušová
Ústav romanistiky
Filozofická fakulta
Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích
Branišovská 31a,
370 05 ČESKÉ BUĎĚJOVICE
République tchèque